

Menton, le 20/12/2020

Tempête Alex Bulletin d'information - Roya n°7



1. Actions de l'Ordre National du Mérite

Suite au passage de la tempête Alex, l'association patriotique et d'utilité publique l'Ordre National du Mérite par l'intermédiaire de son Président départemental, Monsieur François JACQUOT, s'est mobilisée au niveau local, départemental et national, pour aider les bergers sinistrés et soutenir le pastoralisme et l'agriculture dans la vallée de la Roya.

Ainsi, l'ONM a cofinancé avec le Rotary club de Menton l'achat de réchauds à gaz avec des capsules d'alimentation pour les sinistrés.

L'association a acheté au club rotarien de Menton 2 000 roses « Pour la Roya » qui ont été offertes aux résidents des EHPAD des communes sinistrées, ainsi qu'au personnel féminin des communes et de la Gendarmerie de Breil-sur-Roya et Tende.

L'ONM est intervenue pour aider plusieurs bergers de la vallée :

- Achat et hélotreillage d'une bergerie tunnel-abri de 20 mètres de long ainsi que des clôtures métalliques anti-loups, pour le berger Matthieu LANTERI de Tende.
- Achat et hélotreillage de râteliers à ovins, d'une grande remorque à fourrage, pour le berger Armand GIORDANO de Tende.
- Achat de râteliers à ovins et prise en charge et transhumance forcée vers les Crau de Provence à ISTRE du troupeau du berger Jean-Pierre CAVALLO de Saorge.

Don de secours de 1.500 euros pour la librairie du Cairois à Saorge.

Prise en charge des frais de transports via l'Italie et la route de l'Amitié de 10 tonnes de fourrage pour les propriétaires des équidés de la Brigue...



2. Ligne Nice-Cunéo

Selon la SNCF, les travaux de remise en état de la ligne Nice – Cuneo entre Breil et Tende avancent à bon rythme. Les Italiens ont terminé d'approvisionner les différents chantiers, SNCF Réseau est désormais autonome pour l'acheminement de matériaux via Breil-sur-Roya. Tous les travaux nécessaires à la reprise des circulations seront terminés dans les temps. Le « pronostic vital » du mur à arcatures à Fontan reste malgré tout encore engagé.

Point des travaux au 16 décembre 2020 :

- Les travaux de reconstruction du remblai de la Biogna sont achevés : 600m³ ont été comblés.
- Les travaux de voie à Saint-Dalmas-de-Tende sont également terminés.
- Au niveau du remblai de la Biogna, 30 mètres de voie doivent être reposés. L'opération a débuté il y a quelques jours.
- Sur le viaduc des trois arches, des plaques de béton de dimension 2 x 1,5 mètres appelées « écailles » commencent à être installées. Elles sont fixées sur des clous horizontaux en métal et servent à la reconstruction du remblai.
- Les travaux d'encrochement au pied du mur à arcatures (à l'extrémité du mur côté Vintimille) sont toujours en cours et avancent à bon rythme. Ils devraient être terminés début janvier 2021.

- Les travaux de confortement du mur à arcatures se poursuivent. Le glissement de l'ouvrage progresse moins vite. Le rythme des travaux de clouage a dû être ralenti car ils avaient tendance à accélérer les mouvements du mur. Cela a permis de commencer les travaux de mise en place d'une paroi en béton projeté là où les clous ont été réalisés.
- A ce jour, seuls les trains de travaux peuvent franchir l'ouvrage.
- Les travaux d'enrochement pour réaliser une butée au pied du versant, directement au niveau du mur à arcatures. Ces travaux sont rendus nécessaires par l'érosion constatée du talus au niveau de l'ancien mur, le long de la berge, emporté par la crue de la Roya (voir schéma B).
- Les travaux de bourrage mécanique vont être effectués sur toutes les zones remaniées (sur le remblai de la Biogna et au niveau de la gare de Saint-Dalmas de Tende) : ces travaux consistent à compacter le ballast sous les traverses et à positionner la voie à sa hauteur définitive.
- Une fois ces travaux terminés, la ligne Nice – Cuneo sera techniquement circulable mais les incertitudes autour du mur à arcatures demeurent et ne permettent pas la reprise des circulations commerciales dans l'immédiat.
- En janvier 2021, plusieurs centaines de mètres de ballast seront reposés dans le tunnel de la Biogna mettant ainsi la touche finale aux travaux de voie sur le secteur.



3. Actions des services de la CARF sur le terrain & dons

Depuis le passage de la Tempête Alex, les services de la CARF apportent leur aide aux habitants dans les domaines de leurs compétences : eau, GEMAPI, assainissement, déchets, transports interurbains.

Pour suivre l'avancement des différents chantiers et/ou pour toutes informations vous pouvez consulter le site de la CARF : <https://www.riviera-francaise.fr/les-actualites-alex>

Si vous souhaitez faire un don aux habitants de la Roya, la CARF a mis en place un numéro : **04 92 41 80 30**.



4. Actions du Département des Alpes-Maritimes

Le Département des Alpes-Maritimes intervient sur le réseau routier départemental touché par la tempête Alex suivant : Vallée de la Roya, Estéron, Préalpes et le Haut Var (Cians et Daluis).

Pour avoir des informations en temps réel sur l'avancée des chantiers de la vallée de la Roya, voici le lien vers la page web créée par le CD06 :

<https://www.departement06.fr/informations-chantiers-en-temps-reel/vallee-de-la-roya-37587.html>



5. Permanences du Pôle emploi

Pôle emploi se mobilise pour faciliter les démarches des demandeurs d'emploi des vallées sinistrées. Des conseillers Pôle emploi reçoivent à la Maison d'accueil des sinistrés à Breil-sur-Roya à l'adresse suivante : Ca d'Breï- 7, Place Briançon.

Sauf alertes météorologiques ou nouvelles évolutions liées au contexte sanitaire, voici les prochaines dates des permanences tenues par le Pôle emploi de Menton dans la Roya :

- Le lundi 21/12/2020 et le mardi 22/12/2020 de 10h à 12h30.



6. Agence d'emploi et d'insertion « T plus »

L'agence d'emploi et d'insertion « T Plus », engagée dans la lutte contre l'exclusion et le chômage, propose un accompagnement personnalisé et la possibilité de se former pour avoir accès à un emploi durable.

Cette agence a décidé de mettre ses compétences au service des habitants de la vallée de la Roya pour éviter qu'ils quittent le village faute d'emploi. Elle travaille avec un certain nombre de clients du secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) qui ont exprimé un besoin de main-d'œuvre important pour mener à bien les chantiers de reconstruction inhérents à la vallée.

Pour avoir plus d'informations : <http://tplusinsertion.com>



7. Aide de l'Agence de l'eau

Dans la vallée de la Roya, la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (CARF) et le Syndicat Mixte Inondations, Aménagement et Gestion de l'Eau Maraplin (SMIAGE) se chargent des travaux de réparation des réseaux d'eau potable d'un point de vue pratique. L'agence de l'eau, établissement public qui dépend du ministère de l'écologie, subventionne quant à elle les chantiers de remise en état des réseaux d'eau à hauteur de 30%.

Suite au passage de la tempête Alex, en octobre dernier, afin de faire preuve de solidarité et de participer plus activement à la reconstruction de la vallée de la Roya, l'agence de l'eau a décidé de financer au taux exceptionnel de 50% le montant des travaux pour réparer les réseaux d'eau.

Les dossiers déposés par la CARF ou le SMIAGE pourront donc potentiellement être financés pour moitié par l'Agence de l'eau ce qui est considérable eu égard aux travaux réalisés et à venir.



8. Noël des enfants de la vallée de la Roya

Le Noël pour les enfants de la vallée de la Roya a eu lieu ce week-end pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

599 enfants ont ainsi pu être gâtés et retrouver pendant quelques heures avec leurs parents la magie de Noël.

Avec au programme à Tende :

Spectacle de magie, distribution de cadeaux, marché de Noël, goûter de Noël et arrivée du Père Noël en calèche ;

A Breil-sur-Roya :

L'arrivée du Père Noël en train à la gare de Breil-sur-Roya, distribution de cadeaux, goûter de Noël, stand de maquillage et spectacle de pères Noël à moto.

Un grand merci à tous les partenaires, SAS le Prince Albert II, le Gouvernement de Monaco, la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (CARF), Les Rotary Clubs de la Riviera et de Monaco, l'Association Crèche et orphelinat de Menton, l'Amicale des éducateurs de football des Alpes maritimes, le District Côte d'Azur Football, l'Association du Train touristique du Centre Var, les

McDonald's de Menton, la Croix Rouge, la Mairie de Monaco, le magasin King Jouet de Menton, qui nous ont permis d'offrir de beaux cadeaux à tous les enfants de la vallée.

Un grand merci aux maires, à leurs élus et aux équipes municipales de la Brigue, de Breil-sur-Roya, de Fontan, de Saorge et de Tende ainsi qu'à l'office de Tourisme « Tende-Merveilles » et le CCAS de Tende qui ont été à nos côtés dès le départ et ont permis d'organiser cet évènement.

Un grand merci aux directeurs et l'ensemble du personnel d'écoles de la vallée de la Roya et **aux principaux et l'ensemble du personnel des collèges** de Tende et Breil-sur-Roya pour leur aide à la préparation de cette manifestation.

Un grand merci à la boulangerie « Le Regard d'un enfant » et « la boulangerie des Merveilles » de Tende, la boulangerie « Les délices de la vallée » de Saint Dalmas-de-Tende, la boulangerie « Les Gourmandises Breilloises » de Breil-sur-Roya et la boulangerie pâtisserie « Christian Départ » de Fontan, qui ont préparé le goûter des enfants.

Et enfin, un grand merci à l'association « le chaudron aux marrons » de nos amis italiens Chiusa Pesio, l'association « le café suspendu », l'association « Bien vivre à St-Dalmas » et tous les bénévoles qui nous ont soutenu dès le début de cette aventure et dont l'aide nous a été précieuse.

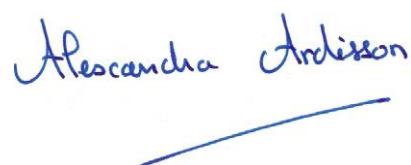
Sans vous tous, cette opération n'aurait pas été possible.

A partir de janvier prochain, la bulletin tempête Alex sera intégré à ma « Newsletter » mensuelle dans une nouvelle rubrique qui sera dédiée à la reconstruction de la vallée de la Roya.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Au plaisir de vous retrouver en 2021.



Alexandra VALETTA-ARDISSON